

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS 2012

Après les grands événements de 2011, création d'un emploi d'agent de développement sportif, installation de bureaux dans des locaux mis à disposition par la Mairie de Seyne à la Maison des Jeunes et organisation du 1^e Effort Vauban notamment, l'exercice 2012 a confirmé la montée en puissance de l'USB dans divers domaines, et notamment l'organisation de manifestations.

EMPLOI

Grâce à un PSE (Plan Sport Emploi) obtenu dans le cadre du CNDS et à une augmentation de la subvention de la CCPS, que je remercie vivement de son soutien et de sa confiance, nous avons donc recruté un agent de développement sportif, Nancy DAUMAS, au début de l'année 2011. Outre la partie administrative et l'organisation des manifestations, que nous n'aurions pas pu mettre en place sans son apport, Nancy intervient auprès des sections qui en ont fait la demande, tant sur le plan administratif que sportif : je citerai le VTT le mercredi après-midi, la GV le mercredi matin. Après deux ans de fonctionnement, nous ne pouvons que nous réjouir de cette embauche qui nous donne entière satisfaction.

EFFORT VAUBAN

Sur une initiative de Serge TRON et Jean-Pierre GUIEU, qui en ont également été les chevilles ouvrières, nous avons organisé le 16 juin 2012 une course pédestre, le 2^e Effort Vauban, qui a réuni 90 concurrents, 20 de plus que l'an dernier. La course s'est parfaitement déroulée, sans aucun incident et à la satisfaction de tous, et sera reconduite le samedi 15 juin 2013. Le budget a été bouclé au cent près et je remercie toutes les personnes et associations qui ont participé à l'organisation et à la sécurité, les collectivités et les sponsors qui nous ont aidés : la liste figure sur le compte-rendu de l'épreuve joint en annexe.

TRAIL DE MONTCLAR

En cours de saison, à la demande des chevilles ouvrières de l'organisation Frédéric REYNAUD et Laurent GLEZ, nous avons accepté de devenir co-organisateurs de cette épreuve avec l'association marseillaise Massilia Marathon. L'épreuve s'est parfaitement déroulée à la satisfaction de tous, mais nous déplorons hélas de graves problèmes relationnels avec Massilia Marathon. Nous avons donc décidé de ne pas reconduire ce partenariat et d'organiser nous-mêmes la course en 2013 : programmée le samedi 17 août et inscrite au calendrier du CDCHS, elle a été rebaptisée « Trail de Dormillouse » car plusieurs Communes et Communautés de Communes sont traversées et impliquées dans l'organisation et le financement. Vous avez également un compte-rendu détaillé de cette épreuve en pièce-jointe.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, nous avons co-organisé le Forum des Associations avec la CCPS le samedi 8 septembre à Montclar. 37 associations y ont participé et ont plébiscité la date choisie et le caractère tournant de cette manifestation : nous changerons donc de commune en 2013, avis aux candidates.

SITE NORDIQUE DU FANGET

Par l'intermédiaire de la section ski de fond, que je remercie de son implication, et grâce à l'aide de la CCPS qui a financé l'emploi de Thierry ROMERA, l'USB a assuré l'animation du site nordique du Fanget et la location de matériel. Malgré le manque de neige, de nombreuses activités ont été assurées et de nombreuses écoles et groupes ont été reçus dans des conditions qui les ont satisfaits.

BASE VTT

Par l'intermédiaire de la section VTT, que je remercie également de son implication, l'USB a animé et participé à la promotion de la base de VTT labellisée FFCT, en organisant la Trans-Blanche en juillet, en participant à l'organisation du raid Alpes-Provence VTT en septembre, et au salon Roc d'Azur notamment.

LOGO

Nous avons demandé à un spécialiste, Thierry ROMERA, de nous dessiner un logo pour disposer d'une identité visuelle. Ce logo a été présenté et validé au Forum des Associations puis au CA du mercredi 14 novembre. Il est désormais à la disposition des sections qui souhaitent l'utiliser, ainsi que l'accroche personnalisée créée pour chacune d'elles.

RENCONTRE DDCSPP

J'ai rencontré Jean-Marie DEBRA et Annie JAUBERT de la DDCSPP, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations, en particulier pour évoquer le cadre légal de notre association qui préside à l'attribution des subventions CNDS. Nous les remercions de leurs conseils et de l'intérêt qu'ils portent à notre club. Ils nous ont rappelé qu'une seule association a une existence légale, l'USB, et que les sections n'en ont pas. Elles n'ont donc pas à se déclarer en Préfecture, pas à déposer de statuts (ce sont ceux de l'USB), ni à déclarer les modifications intervenant au sein de leurs bureaux. Elles doivent également se nommer USB (suivi du nom de l'activité), par exemple USB ski, le cas échéant suivi d'un autre nom, par exemple USB natation Marsouin Club.

NOUVELLES SECTIONS

Nous avons eu la joie d'accueillir trois nouvelles sections en 2012 : le Moto-Club de la Blanche qui a magistralement organisé la course de côte tout-terrain de Selonnet-Chabanon et déborde de projets, le tennis de table qui a fort bien démarré tout comme le badminton. Nous leur souhaitons la bienvenue, une longue vie et totale réussite.

ANCV

Nous avons signé une convention avec l'ANCV qui nous permet d'accepter deux nouvelles formes de paiement. Nous acceptons désormais les chèques-vacances pour tout paiement, ainsi que les coupons-sport pour l'adhésion, l'abonnement et les licences : ceux-ci permettent aux familles à revenus modestes de bénéficier d'aides, tous les renseignements sont disponibles sur le site ancv.com